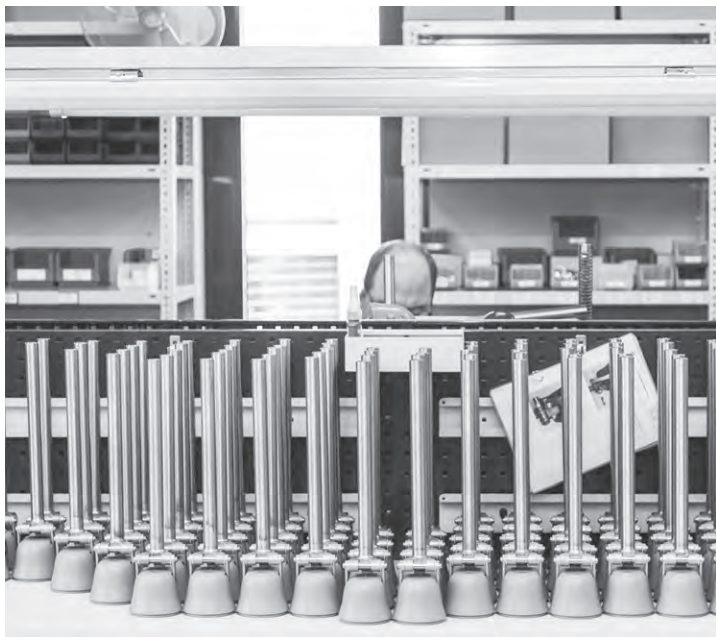


Rapport annuel 2025





Aperçu des prestations de la Fondation Alfaset



production+services

Partenaire 360° pour l'industrie

Nous sommes spécialistes dans 15 domaines d'activité et sommes un « partenaire à 360° » pour nos clients. Nos prestations sont de qualité professionnelle, réalisées avec des outils de production industriels, nous facturons donc au prix du marché et sommes compétitifs.

Ce qui distingue la Fondation Alfaset des autres entreprises est la dimension de l'encadrement socio-professionnel-éducatif qui entoure nos équipes, pour lequel nous disposons d'un soutien financier de l'État. Nous recevons des mandats uniques ou réguliers et travaillons pour le domaine industriel, la grande distribution ou les services dans l'Arc jurassien comme dans le reste de la Suisse.

Notre force réside dans:

- Une équipe d'accompagnement formée
- La flexibilité
- La possibilité de mobiliser de nombreuses ressources rapidement pour des délais courts
- Notre réseau réparti sur 5 sites de production
- Les projets multi-compétences combinant plusieurs de nos activités clés permettant d'utiliser les synergies de nos infrastructures
- Notre certification ISO 9001: 2015
- La réalisation d'opérations manuelles

accompagnement personnalisé

L'accompagnement: raison d'être de la Fondation Alfaset

La Fondation Alfaset offre aux personnes en situation de handicap tout un réseau d'accompagnement quotidien adapté à la perte d'autonomie qu'elles présentent. Le soutien est individualisé, orienté sur le projet personnel et les objectifs de vie des bénéficiaires.

L'accompagnement peut être combiné et organisé au niveau:

- Professionnel
- Hébergement
- Vie quotidienne
- Social
- Psychosocial

Centre neuchâtelois de réhabilitation psychosociale montagnes et littoral

Le Centre neuchâtelois de réhabilitation psychosociale (CNR) offre les conditions adaptées pour sortir d'un isolement social et relationnel suite à une maladie ou une situation vécue comme un échec profond.

La structure propose de recréer des habitudes socialisantes quotidiennes au rythme de chacun, prenant en compte les différentes individualités dans un groupe accompagné.

Les professionnels du CNR sont particulièrement à l'écoute et contribuent à redonner une place dans la société à celles et ceux qui ne trouvent plus la leur.

Centre de jour

Le centre de jour est une structure indépendante gérée par la Fondation Alfaset, offrant une alternative après un séjour au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie afin de retrouver ses capacités.

Les personnes en situation de souffrances psychiques ou sociales trouvent dans le centre de jour des activités professionnelles et/ou de loisirs à réaliser en fonction de leurs besoins.

Au centre de jour, les personnes peuvent prendre le temps qui leur est nécessaire pour se stabiliser à court et long terme.

Les Ateliers Partenaires

Les Ateliers Partenaires sont une structure à vocation socialisante au travers d'activités créatrices et occupationnelles, ainsi que de travaux divers. L'exigence de rendement est sensiblement adaptée à la personne.

Les bénéficiaires de cette prestation signent un contrat de travail (contrat social) avec un horaire défini. Ce service s'adresse à des personnes au bénéfice d'une rente AI ou d'un contrat ISP.

Les personnes travaillant aux Ateliers Partenaires bénéficient d'un accompagnement de type socio-professionnel.

Accompagnement social-ambulatoire

Le soutien socioéducatif régulier permet le maintien à domicile des personnes vivant dans leur propre appartement. L'expérience de l'accompagnement ambulatoire a fait ses preuves et s'est montrée bénéfique pour toutes les parties concernées.

Les projets sont individualisés et personnalisés avec pour objectif commun le maintien à domicile et une indépendance maximale. Les demandeurs gardent la maîtrise de leurs choix. Ils sont soutenus et orientés pour gagner en autonomie dans la mesure de leurs capacités.



vivre

Vivre dans une résidence

La Fondation Alfaset gère plusieurs résidences dans le canton de Neuchâtel. Les adultes avec une rente AI ou l'aide sociale y sont accueillis pour un moment ou pour un séjour durable. En fonction du besoin d'accompagnement, il est possible d'habiter dans les résidences, que l'on travaille dans les ateliers Alfaset ou que l'on ait une autre occupation en journée.

Une équipe d'éducateurs est présente sur place, pour accompagner dans l'organisation quotidienne et le suivi de la santé. Dans la résidence, chacun(e) a ses propres besoins et intérêts. Un soutien est proposé dans les projets de vie et objectifs individuels.

Des activités sportives, thérapeutiques ou de loisirs sont organisées dans les différents lieux d'habitation ou à proximité. Chacun est libre d'y participer en fonction de son intérêt.

La mission d'hébergement accompagné proposée par la Fondation Alfaset est suivie et validée par le service cantonal d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA).

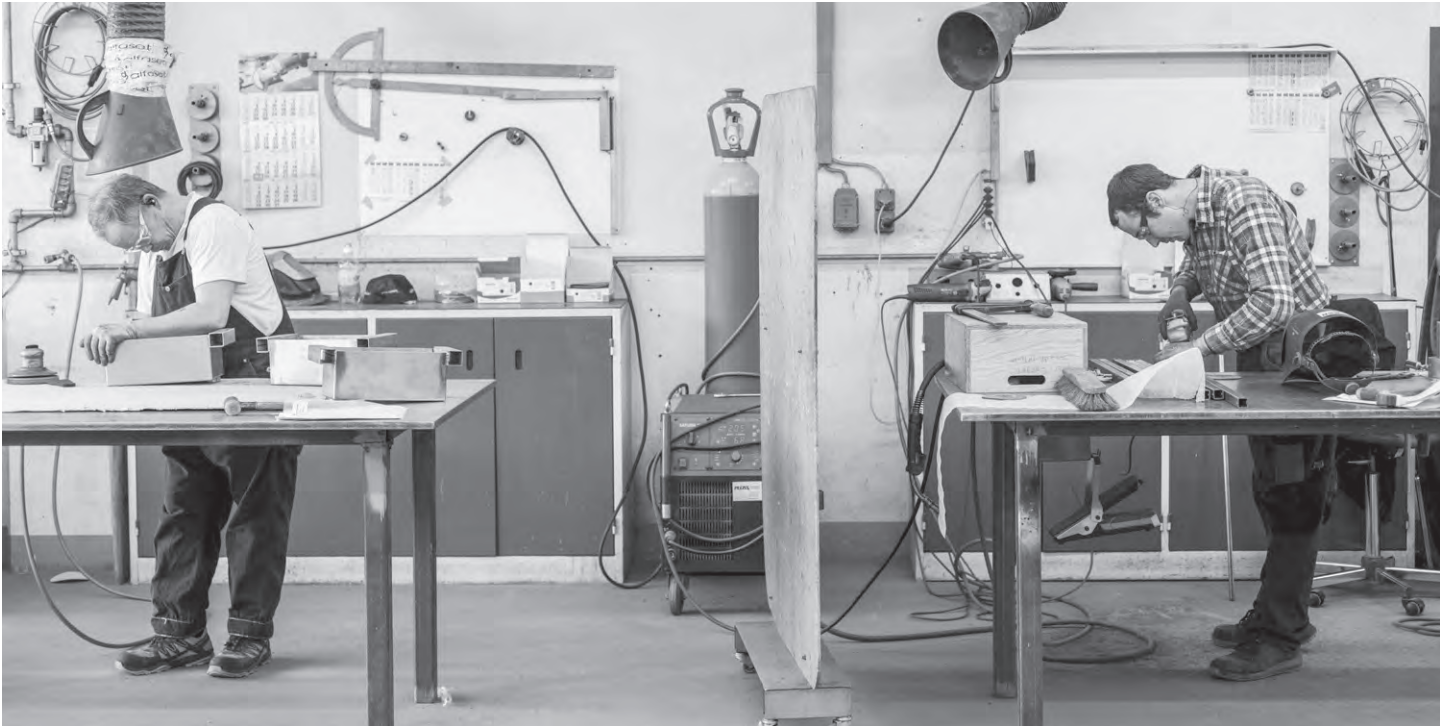
travailler

Pour soi, pour les autres, pour l'industrie

La Fondation Alfaset emploie plus de 800 personnes (dont environ 600 personnes vivant avec un handicap). Nos activités particulièrement variées nécessitent des compétences très diverses. Qu'ont en commun les nombreux profils qui se côtoient à la Fondation? Sans aucun doute les valeurs humaines, le respect des rythmes individuels et le travail comme source de réalisation de soi.

Dans nos ateliers, les personnes sont accompagnées par des acteurs sociaux (Maîtres socio-professionnels) qui prennent le temps d'expliquer le travail et de l'adapter aux compétences de chacun.

Travailler chez Alfaset, c'est aussi rencontrer toute une équipe de formateurs et des collègues de travail: nous sommes un employeur important du canton de Neuchâtel.



Message du président et du directeur général	8
Actualités	10
Rapport de l'organe de révision	14
Comptes de l'année 2025 par secteur d'activités	17
Bilan au 31.12.2025	18
Compte d'exploitation de l'exercice 2025	20
Annexe aux comptes annuels 2025	22
Tableau des flux de trésorerie 2025	33
Situation du personnel	34
Donateurs Sponsors	35



**Message du président
et du directeur général**

**Chers partenaires,
Mesdames, Messieurs,**

L’année 2025 a constitué une étape importante dans la vie de la Fondation Alfaset. Elle a été marquée par une transition à la Direction générale, avec l’arrivée de Monsieur David Grandjean en avril 2025, succédant à Monsieur René Barbezat, que nous remercions chaleureusement pour son engagement et les avancées menées durant ses années à la tête de l’institution.

Cette transition s’est inscrite dans un élan de continuité, de progression et de renforcement. Dans un environnement exigeant, l’institution a poursuivi sa mission avec détermination : accompagner les personnes vivant avec un handicap ou en situation de vulnérabilité, soutenir leur inclusion et leur offrir un cadre propice au développement de leurs compétences, de leur autonomie et de leur place dans la société. Au cœur de cette mission se trouvent les collaborateur·trice·s en emploi adapté ainsi que les résident·e·s, dont l’engagement et la contribution donnent tout son sens à notre action et incarnent les valeurs humaines profondément ancrées dans l’identité d’Alfaset.

L’année 2025 a également été riche en projets et réalisations. Le lancement du label « Entreprise Partenaire » a permis de valoriser les collaborations avec les entreprises engagées à nos côtés et d’intensifier les liens entre le monde économique et l’inclusion professionnelle. La reprise de l’activité du Centre Fournitures Manufactures d’Horlogerie SA (CFMH), spécialisé dans le conditionnement sous blister de composants prestigieux, s’inscrit dans cette même impulsion, en contribuant au maintien de savoir-faire régionaux et à la mise en place de prestations répondant aux besoins du secteur horloger.

Nous avons également eu le plaisir de célébrer les 20 ans de notre atelier intégré chez Felco, partenariat emblématique qui illustre la force d’une collaboration durable entre performance industrielle et engagement social. À travers ce type de collaboration, Alfaset démontre que l’inclusion constitue une véritable richesse pour les entreprises, les équipes et la société.

Afin de poursuivre son développement, la Fondation a renforcé son positionnement commercial, tout en intensifiant ses actions de visibilité et de communication. La création de nouveaux partenariats, la valorisation accrue de nos savoir-faire et le déploiement de nouvelles actions marketing doivent permettre de soutenir durablement nos activités, tout en affirmant le positionnement et le rayonnement d’Alfaset au sein du tissu économique régional et au-delà.

Alfaset a également consolidé sa gouvernance, optimisé ses processus et poursuivi le développement de ses outils de pilotage internes. Le renouvellement de la certification ISO 9001 pour l’ensemble de ses services confirme son engagement durable en faveur de la qualité, de la sécurité et de l’amélioration continue. Le déploiement de Beekeeper, application de communication inclusive, a facilité l’accès à l’information et favorisé les échanges entre les équipes et les différents sites. La digitalisation et la coordination interne continuent ainsi à progresser au service de l’ensemble de l’institution.

Enfin, malgré un contexte économique et institutionnel complexe, la Fondation a poursuivi sa trajectoire d’évolution. Elle a initié, durant l’année 2025, différentes réflexions stratégiques afin d’adapter progressivement son modèle institutionnel, ses modes d’accompagnement et ses prestations aux besoins futurs des bénéficiaires, des partenaires économiques et des autorités cantonales, tout en préservant les valeurs humaines et inclusives qui fondent l’identité d’Alfaset.

Dans ce contexte, les relations avec les autorités cantonales et les services de l’État demeurent essentielles. La Fondation souhaite entretenir un dialogue constructif afin de contribuer, de manière concertée, à une vision commune et cohérente en lien avec la planification cantonale et les enjeux futurs de l’accompagnement.

Nous tenons à remercier sincèrement l’ensemble des collaborateur·trice·s et résident·e·s d’Alfaset pour leur implication quotidienne. Nos vifs remerciements s’adressent également à leurs proches, aux partenaires économiques, institutionnels et associatifs, aux membres du Conseil de fondation ainsi qu’aux autorités qui accompagnent la Fondation dans l’accomplissement de sa mission.

Didier Berberat | Président du Conseil de fondation

David Grandjean | Directeur général



Actualités

Label «Entreprise Partenaire»

La Fondation Alfaset a lancé en 2025 son nouveau label « Entreprise Partenaire », une initiative destinée à accompagner les entreprises dans l'intégration du pilier social au cœur de leur stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). À travers ce label, la Fondation souhaite encourager l'engagement concret des acteurs économiques en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec un handicap.

Ce label poursuit un double objectif : valoriser les entreprises qui s'engagent aux côtés de la Fondation et renforcer l'intégration professionnelle des personnes vivant avec un handicap dans le canton de Neuchâtel. Les premières entreprises distinguées sont des partenaires de longue date, tels que FELCO, Nivarox et Philip Morris, ainsi que des entreprises dont la collaboration avec Alfaset est plus récente, notamment Von Bergen et Horotec.

Ces partenariats ont permis la mise en place d'ateliers intégrés, implantés soit dans les locaux des entreprises partenaires, soit au sein même de la Fondation. Ces dispositifs offrent aux collaborateurs d'Alfaset l'opportunité de travailler au contact direct des équipes des entreprises partenaires. Ils favorisent ainsi les échanges, renforcent l'inclusion et mettent en valeur la contribution professionnelle des personnes accompagnées par la Fondation.

Dans un contexte où les consommateurs et le grand public accordent une attention croissante aux engagements

sociétaux des entreprises, le label « Entreprise Partenaire » constitue une reconnaissance officielle de leur soutien à l'économie sociale et solidaire. Il leur permet également de valoriser leur engagement auprès de leurs clients, partenaires et collaborateurs. Rejoindre ce réseau, c'est intégrer une communauté d'entreprises partageant des valeurs communes autour de la RSE et œuvrant collectivement à la promotion de l'inclusion socio-professionnelle.

Le lancement de ce label marque une nouvelle étape dans le développement et le renforcement des liens avec les entreprises locales, ainsi que dans la poursuite de l'objectif d'une inclusion toujours plus forte dans le monde du travail. À l'avenir, ce label est appelé à évoluer et à accueillir d'autres entreprises qui se sont déjà engagées aux côtés de la Fondation en faveur de l'inclusion de nos collaborateurs en emploi adapté.

fondation **alfaset**
entreprise
PARTENAIRE

Reprise de l'activité de CFMH

En 2025, la Fondation Alfaset a repris l'activité de conditionnement de fourniture pour l'industrie horlogère, assurant ainsi la continuité et le développement de ses projets dans ce domaine. Cette reprise permet à la Fondation de renforcer son engagement social et économique dans la région, de maintenir les compétences et savoir-faire locaux, et de proposer des prestations adaptées aux besoins spécifiques de l'industrie horlogère. Elle contribue également à préserver la proximité et la relation privilégiée avec les clients, tout en valorisant sa responsabilité sociale dans l'action.

Fondée en 1964, **CFMH** trouve ses origines au début des années 1960, lorsque l'ancienne Association Suisse des Manufactures d'Horlogerie a décidé de développer une solution standardisée de conditionnement pour les pièces de rechange destinées au service après-vente de l'industrie horlogère suisse. Un concept d'emballage a été élaboré, incluant les trois premiers formats de blisters, qui ont posé les bases de l'activité de l'entreprise.

La collaboration avec CFMH présente plusieurs avantages tant pour les clients que pour la Fondation Alfaset :

- Maintien des compétences et savoir-faire dans la région.
- Proximité et relation privilégiée avec les clients horlogers.
- Développement de prestations adaptées à l'industrie horlogère.



20 ans des ateliers intégrés Felco

Le partenariat avec l'entreprise Felco remonte à 1999. Au fil des années, cette collaboration s'est renforcée et a pris une nouvelle dimension en 2005 avec l'ouverture d'un atelier intégré au sein même des locaux de l'entreprise. En 2025, nous avons eu le plaisir de célébrer les 20 ans de cet atelier, un anniversaire d'autant plus symbolique qu'il coïncidait avec les 80 ans de Felco.

Aujourd'hui, une vingtaine de personnes y travaillent et contribuent chaque jour, par leur engagement et leur savoir-faire, à une activité essentielle pour la marque. L'atelier assure la préparation et le conditionnement des pièces destinées au service après-vente, ainsi que le contrôle des fournitures à leur arrivée et la gestion des stocks.

Grâce à ce travail rigoureux, les pièces sont ensuite expédiées dans le monde entier, participant à la longévité et à la qualité reconnue des produits Felco. Entre 2019 et 2025, l'atelier a ainsi traité plus de 12 millions de pièces, illustrant l'importance et la solidité de ce partenariat de longue date.

Au-delà des chiffres, cette collaboration témoigne également de la valeur d'un partenariat durable, alliant performance industrielle et engagement social.



Changement de direction

La nomination de M. David Grandjean au poste de directeur général marque une nouvelle étape dans le développement de l'institution. Il a pris ses fonctions le 22 avril 2025.

Il a succédé à M. René Barbezat, qui a cessé son activité professionnelle le 30 juin 2025 après neuf années couronnées de succès à la tête d'Alfaset. Sous sa direction, la Fondation a élargi ses prestations d'insertion professionnelle et consolidé son rôle d'acteur clé de l'économie sociale et solidaire dans la région, un héritage que M. Grandjean s'est engagé à poursuivre.

Originaire de La Chaux-de-Fonds et résident à Bevaix, M. Grandjean est marié et père de deux enfants. Fort de plus de 20 ans d'expérience en management, marketing et développement stratégique, il a mené avec succès des projets innovants dans des environnements variés, allant des PME aux institutions publiques.

Avant sa prise de fonction à Alfaset, il était responsable de la division de sensibilisation pour la « Santé en entreprise » chez Promotion Santé Suisse à Berne, où il dirigeait la diffusion des outils GSE (gestion de la santé en entreprise) et du Label Friendly Work Space, accompagnant plusieurs centaines d'entreprises suisses dans la promotion de la santé psychique en milieu professionnel.

M. Grandjean s'est engagé à poursuivre le développement d'Alfaset et à renforcer sa mission d'inclusion et d'insertion professionnelle.



Nouveau responsable QHSE + re-certification ISO et RABC

En juillet 2025, M. Fabrice Kohler a rejoint la Fondation en tant que responsable qualité, hygiène, sécurité & environnement.

En effet, dans une logique de consolidation et de pilotage transversal des enjeux liés à sa fonction, ses responsabilités ont été étendues aux domaines du bien-être au travail, de la sécurité de l'ensemble des sites de la Fondation et des enjeux environnementaux.

L'exercice 2025 a également été marqué par le renouvellement de la certification ISO 9001 : 2015 pour l'ensemble des processus de notre organisme. Par ailleurs, la blanchisserie industrielle a maintenu sa conformité aux exigences sanitaires en vigueur et a obtenu le renouvellement de la certification RABC ISO 14065.

Beekeeper

Dans une démarche visant à renforcer l'inclusion et à faciliter la communication interne, la Fondation Alfaset a déployé une solution de communication digitale accessible à l'ensemble de ses collaborateurs. Cette application permet à tous les employés d'être informés en temps réel des actualités, des événements et des activités de la Fondation, via leur téléphone ou un navigateur Internet.

L'outil offre un point de communication centralisé, en complément ou en remplaçant les canaux traditionnels par un flux d'informations structuré, actualisé et accessible à tout moment. Les collaborateurs peuvent consulter des documents essentiels, participer à des enquêtes et sondages, échanger entre eux via des discussions sécurisées, et même interagir dans leur langue grâce à la traduction intégrée dans plus de 200 langues.

Au-delà de la simple communication, l'application favorise l'engagement des collaborateurs en proposant des fonctionnalités telles que des sondages interactifs et la possibilité de partager leurs idées ou retours directement avec la Fondation. Elle contribue ainsi à créer un sentiment d'appartenance tout en facilitant la circulation de l'information, même pour les personnes sans accès à un ordinateur de bureau.

Cette plateforme évolutive est conçue pour s'enrichir progressivement de nouvelles fonctionnalités, renforçant encore son rôle comme outil inclusif de communication, de collaboration et d'accès à l'information pour tous les collaborateurs de la Fondation.



Rapport de l'organe de révision



leitenberg+associés

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation d'alfaset, La Chaux-de-Fonds

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'alfaset, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, l'annexe y compris le tableau de variation des fonds propres et un résumé des principales méthodes comptables et enfin, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière d'alfaset au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants d'alfaset, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité d'alfaset à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité d'alfaset à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider alfaset ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
Expert-réviseur agréé

Jacques Rais
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Joane Meyrat
Expert-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée

Alexandra Bioche
Expert-comptable diplômée, LL.M. Tax
Expert-réviseur agréée



Membre d'EXPERTSuisse
ASR n° 500958

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CHE 102.251.683 TVA

www.leitenberg.net

Av. Léopold-Robert 75
2301 La Chaux-de-Fonds
+41 32 910 93 33

Vy-d'Etra 33a

2000 Neuchâtel

+41 32 725 32 27



2

leitenberg+associés

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 30 avril 2026

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA


Alexandra Bioche
Expert-réviseur agréée
Responsable du mandat


Jacques Rais
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et tableau des flux de trésorerie)



Comptes de l'année 2025 par secteur d'activités

Comptes de l'année 2025 par secteur d'activités						
	Alfaset Ateliers	Alfaset Résidentiel	CNR	Ateliers Partenaires	Produits orthopédiques	Total Activité Fondation
Produits d'exploitation	20'101	7'803	1'108	2'397	3'493	34'902
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Ventes tiers	4'872	0	26	155	2'343	7'396
Facturations intra-canton	113	3'268		13	1	3'395
Facturations extra-canton	545	1'431	7	91	47	2'122
Facturation AI	508	14	1	102		626
Autres	3'602	80	31	-1	46	3'759
Produits exceptionnels	36	2	1	1		40
Subvention	10'283	3'007	1'041	2'035		16'365
Ventes internes	142	0	0	0	1'057	1'199
Charges de personnel	-13'494	-4'317	-744	-1'446	-849	-20'850
Salaires	-11'012	-3'458	-572	-1'177	-685	-16'904
Charges sociales	-2'290	-816	-134	-249	-147	-3'637
Autres charges	-191	-43	-38	-20	-16	-309
Autres charges d'exploitation	-6'948	-3'117	-283	-921	-2'527	-13'796
Charges exceptionnelles	0		0		-343	-343
Achats internes	-132				-1'067	-1'199
Achats	-1'932	-553	-13	-106	-522	-3'127
Amortissements	-1'026	0	-8		-79	-1'114
Loyers payés	-1'529	-721	-118	-222	-88	-2'678
Entretien et réparation	-645	-52	-4	-17	-25	-742
Bureau et administration	-771	-1'334	-125	-541	-329	-3'100
Ménage	-91	-297	-3	-6	-2	-398
Énergie et eau	-444	-73	-4	-13	-33	-566
Intérêts	-202	-31	-5	-10		-248
Autres	-176	-56	-2	-7	-39	-281
Résultat comptable exploitation	-341	369	81	30	117	256

Bilan au 31 décembre 2025

		31.12.2025	31.12.2024
Actif		CHF	CHF
Actif circulant			
Liquidités	2.2	1'319'038,92	1'152'959,56
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.3	1'447'398,60	1'528'856,98
• Industriels		867'896,91	889'747,90
• Pensionnaires		680'599,25	744'510,55
• Ducroire		-101'097,56	-105'401,47
Autres créances à court terme		109'868,94	95'279,08
• Envers des tiers		76'782,93	65'390,75
• Envers une fondation proche		33'086,01	29'888,33
Stocks matières premières, produits finis et semi-finis	2.4/3.1	1'267'948,55	1'176'168,71
Actifs de régularisation		953'583,77	900'308,63
Couverture du déficit	3.2		237'434,05
• Soldes déficits exercices antérieurs		–	237'434,05
Total de l'actif circulant		5'097'838,78	5'091'007,01
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	2.5/5.1	24'017'983,40	24'292'589,67
• Immeubles	4.1	20'946'818,16	20'985'150,56
• Mobilier, équipements, installations		1'937'453,05	2'104'451,23
• Équipements de l'atelier « produits orthopédiques »		260'411,01	285'973,01
• Véhicules		221'063,00	165'557,00
• Informatique		189'703,99	172'930,14
• Immobilisations en cours	2.6	516'178,28	551'267,63
• Participation financière de tiers aux investissements	2.6	-80'000,00	–
• Acomptes sur immobilisations		26'355,91	27'260,10
Immobilisations incorporelles	2.5/5.2	1'250'710,34	1'139'313,63
• Marques et logos		16'095,00	18'394,00
• Logiciels		971'241,002	1'024'626,02
• Immobilisations en cours	2.6	263'374,34	96'293,61
Immobilisations financières	2.7	793'935,30	834'294,95
• Créance, mesures compensatoires	3.3	611'075,00	658'085,00
• Dépôts de garantie		182'860,30	176'209,95
Total de l'actif immobilisé		26'062'629,04	26'266'198,25
Total de l'actif		31'160'467,82	31'357'205,26

		31.12.2025	31.12.2024
Passif		CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme			
		2.9	
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		943'418,15	540'646,93
• Envers des tiers		943'418,15	540'646,93
Dettes à court terme portant intérêt		8'426'700,00	8'626'700,00
• Avance à terme fixe		8'000'000,00	8'200'000,00
• Prêts hypothécaires	4.1	265'000,00	265'000,00
• Envers CPCN	3.4	161'700,00	161'700,00
Autres dettes à court terme		536'801,67	952'306,63
• Dette envers un tiers		536'801,67	940'170,63
• Dette envers l'État de Neuchâtel	3.5	–	12'136,00
Passifs de régularisation		505'938,42	629'084,85
Provisions à court terme	2.11/5.3	567'651,14	589'222,04
• Provision pour non-conformité		11'721,33	11'068,24
• Provision vacances et heures supplémentaires		513'098,86	536'438,38
• Provision litige		42'830,95	41'715,42
Total des capitaux étrangers à court terme		10'980'509,38	11'337'960,45
Capitaux étrangers à long terme			
		2.9	
Dettes à long terme portant intérêt	4.6	5'597'066,90	6'023'766,90
• Prêts hypothécaires	4.1	3'656'843,90	3'921 843,90
• Envers CPCN	3.4	1'940'223,00	2'101'923,00
Total des capitaux étrangers à long terme		5'597'066,90	6'023'766,90
Fonds affectés			
		2.10	
Fonds de fluctuation Office Assurance Invalidité	3.6	42'114,52	175'485,70
Fonds de fluctuation atelier « produits orthopédiques »	3.7.1	2'289'741,09	1'939'488,38
Fonds de fluctuation atelier « produits orthopédiques »-Alfaset	3.7.2	150'000,00	150'000,00
Total des fonds affectés		2'481'855,61	2'264'974,08
Fonds propres			
Capital		140'000,00	140'000,00
Résultat reporté		208'534,59	-161'997,51
• Solde au 1 ^{er} janvier		-161'997,51	-207'377,69
• Résultat de l'exercice		255'842,10	-69'309,82
• Subvention additionnelle / prestation additionnelle		114'690,00	114'690,00
Réserve de réévaluation Swiss GAAP RPC		11'752'501,34	11'752'501,34
Total des fonds propres	3.8	12'101'035,93	11'730'503,83
Total du passif		31'160'467,82	31'357'205,26



Compte d'exploitation de l'exercice 2025

Produits d'exploitation	2025	2024
Revenus provenant de la compensation des coûts:	CHF	CHF
• intra-cantonale	3'395'215,72	3'325'165,25
• extra-cantonale	2'121'535,09	1'985'212,21
Revenus provenant des mesures OAI	625'923,32	508'959,14
Revenus provenant des ventes ateliers	6'522'194,81	6'791'114,48
Variation de stock produits finis	65'868,03	41'193,65
Revenus des loyers et intérêts du capital	48'612,96	34'290,03
Revenus de la restauration	989'195,33	839'701,81
Revenus provenant de prestations de services à des tiers	97'971,99	101'881,71
Autres revenus	14'111,34	26'738,65
Total des revenus d'exploitation	13'880'628,59	13'654'256,93
Revenus selon contrats de prestation	16'365'459,00	15'427'764,00
Total des subventions d'exploitation	2.8 16'365'459,00	15'427'764,00
Total des produits d'exploitation	30'246'087,59	29'082'020,93

Charges d'exploitation	2025	2024
	CHF	CHF
Achats matières et sous-traitance ateliers	-1'534'475,53	-1'537'427,34
Variation de stock matières premières	25'911,81	-52'204,00
Total des achats	-1'508'563,72	-1'589'631,34
Salaires et charges sociales	3.9 -20'541'076,00	-19'945'662,19
Autres charges du personnel	-277'077,56	-204'599,29
Honoraires pour prestations de tiers	-31'739,55	-13'314,50
Total frais de personnel	-20'849'893,11	-20'163'575,98
Frais de locaux	3.10 -2'009'853,92	-2'130'402,65
Entretien et réparations des immobilisations	-860'489,01	-787'406,31
Bureau et administration	-1'057'391,08	-895'449,12
Produits alimentaires et boissons	-1'755'144,49	-1'531'218,44
Ménage	-120'392,20	-91'856,98
École, formation et loisirs	-47'997,81	-77'170,27
Autres charges d'exploitation	-232'940,66	-254'600,96
TVA – Impôt préalable non récupérable	-44'159,65	-41'948,65
Total des autres charges d'exploitation	-6'128'368,82	-5'810'053,38
Amortissements	2.5/3.11 -1'114'017,85	-1'028'795,03
Total des amortissements	-1'114'017,85	-1'028'795,03
Total des charges d'exploitation	-29'600'843,50	-28'592'055,73
Résultat d'exploitation	645'244,09	489'965,20
Produits financiers	3.12 8'264,57	9'922,91
Charges financières	3.13 -255'805,98	-357'172,80
Résultat financier	-247'541,41	-347'249,89
Produits exceptionnels et hors période	3.14 80'983,89	91'431,99
Charges exceptionnelles et hors période	3.15 -13'423,03	-57'130,38
Résultat exceptionnel et hors période	67'560,86	34'301,61
Dissolution fonds Office Assurance Invalidité	3.6 133'371,18	224'453,76
Attribution fonds atelier « produits orthopédiques »	3.7 -342'792,62	-470'780,50
Variation des fonds affectés	-209'421,44	-246'326,74
Résultat de l'exercice	255'842,10	-69'309,82



Annexe aux comptes annuels 2025

1. Bases et organisation

Forme juridique Fondation

Bases juridiques Statuts de la Fondation (dernière modification le 28 octobre 2020)

La Fondation a pour but la création et l'exploitation d'ateliers et de foyers destinés à l'accompagnement socio-éducatif et socio-professionnel de personnes en situation de handicap pour leur permettre d'améliorer leur situation morale, matérielle, sociale et favoriser ainsi leur intégration dans la société.

Les bénéficiaires de la Fondation sont en priorité les personnes qui bénéficient des prestations de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité. La Fondation peut en outre offrir des prestations à d'autres personnes invalides ou en difficulté sociale répondant aux critères d'admission de la Fondation.

Elle est régie par ses statuts et par les dispositions des articles 80 et suivants du Code civil suisse.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps est supérieur à 250 emplois en moyenne annuelle

Membres du Conseil de fondation

Président	Berberat Didier Signature collective à 2
Vice-président	Perrin Pierre-Yves Signature collective à 2
Membres	Blandenier Alain Signature collective à 2
Membres sans signature	Barras Köhnlein Laurence, Colella Massimiliano, Claude Laurent, Favre-Bulle Thierry, Jacot Christophe, Locatelli Silvia, Sandoz Raphaël, Zennaro Mikael

Autres personnes ayant la signature

Directeur général	Grandjean David Signature collective à 2
Directeur-trice	Minger Sophie Signature collective à 2 Bugnon Olivier Signature collective à 2
Directeurs adjoints	Bortoluzzi Loris Alfredo Signature collective à 2 Lieffroy Sébastien Signature collective à 2

Organe de révision

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA, La Chaux-de-Fonds

Autorité de surveillance

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Lausanne

2. Principes de présentation et d'évaluation

Conformément aux obligations légales (article 962 al.1 ch. 3 CO), les comptes annuels sont présentés selon les normes Swiss GAAP RPC. Les présents états financiers donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Fondation Alfaset. Ils ont été établis conformément à l'ensemble des directives existantes, des recommandations comptables et de reporting des Swiss GAAP RPC. Les états financiers sont basés sur le principe des coûts d'acquisition historiques et sur le principe de continuité d'exploitation.

Les principales méthodes comptables à la base des états financiers sont conformes aux informations présentées ci-après:

2.1 Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en francs suisses à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de clôture bancaire selon le tableau ci-dessous. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Cours de clôture

EUR 0,93 (0,94 en 2024)

USD 0,79 (0,91 en 2024)

2.2 Liquidités

La trésorerie au bilan comprend les caisses et les avoirs en banque et poste. Les liquidités sont enregistrées à leur valeur nominale.

2.3 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées à leur valeur nominale sous déduction d'une provision pour créances risquées. Celle-ci est calculée sur la base des postes ouverts au 31 décembre 2025 et encore dus au 14 février 2026 selon la méthode suivante:

- Abattement de 100% sur les débiteurs présentant un risque spécifique
- Abattement allant 0% à 100% sur les autres débiteurs basé sur les données empiriques clients prenant en considération :
 - l'ancienneté des créances
 - la qualité du relationnel client
 - le délai moyen de paiement

2.4 Stocks matières premières et produits finis

Les matières premières sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si elle est inférieure. Les produits finis sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût de production et la valeur de marché. Des ajustements de valeur sont effectués pour tenir compte du risque de non-écoulement des différentes catégories de stocks.

2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

À l'exception des immeubles, les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés de manière linéaire selon la durée de vie économique estimée des immobilisations qui est présentée dans le tableau ci-dessous. Si cela s'impose d'un point de vue économique, des corrections de valeur exceptionnelles sont constatées. Les frais d'entretien et de réparation sans impact sur la valeur d'usage et sur la durée de vie de l'immobilisation sont imputés directement au compte de résultat de la période.

Les immeubles sont évalués à leur valeur de marché sur la base de la dernière expertise effectuée en 2021 par des professionnels de la branche.

	Durée	Méthode
Immeubles	50 – 67 ans	linéaire
Véhicules	5 – 10 ans	linéaire
Mobilier, équipements, installations	5 – 15 ans	linéaire
Informatique et logiciels	5 – 8 ans	linéaire
Équipements de l'atelier « produits orthopédiques »	8 – 10 ans	linéaire
Marques et logos	8 ans	linéaire

2.6 Immobilisations en cours

Il s'agit d'immobilisations qui n'ont pas encore été mises en service. Aucun amortissement n'a été comptabilisé sur cette rubrique. Un partenaire commercial d'Alfaset a participé à hauteur de CHF 80'000,00 pour la réfection de la cafétéria à La Chaux-de-Fonds.

2.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur nominale. S'agissant de la créance issue des mesures compensatoires, la diminution annuelle de CHF 47'010,00 correspond à l'amortissement du prêt conclu en vue de son financement.

2. Principes de présentation et d’évaluation (suite)

2.8 Subventions d’exploitation

Dès le1^{er} janvier 2024, Alfaset bénéficie d’un unique contrat de prestations calculé sur la base de barèmes tarifaires multipliés par des heures travaillées pour les ateliers et par des journées pour le secteur résidentiel.

2.9 Capitaux étrangers à court et long terme

Ces rubriques englobent les fournisseurs et autres créanciers, les prêts, les avances à terme, les hypothèques. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les frais de transaction encourus sont comptabilisés directement dans le compte de résultat. Les dettes financières figurent au bilan avec les capitaux étrangers à court terme, sauf si la Fondation dispose d’un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette jusqu’à au moins 12 mois après la date de clôture.

2.10 Fonds affectés

Le fonds de fluctuation Office Assurance Invalidité (OAI) varie chaque année en fonction des coûts de fonctionnement. Le fonds de fluctuation atelier « produits orthopédiques » varie chaque année de la part excédant le 5% du chiffre d’affaires net de l’atelier. L’utilisation de ce fonds est décidée conjointement avec le CICR et est destiné à couvrir des pertes futures ou à financer le développement de projets.

2.11 Provisions à court terme

- Les provisions sont comptabilisées :
- lorsque la Fondation a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d’évènements passés
 - lorsqu’il est probable qu’une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l’obligation
 - lorsqu’une estimation fiable du montant de l’obligation peut être faite.

Voir le tableau d’évolution des provisions en page 34.

2.12 Reconnaissance des revenus

Les produits d’exploitation proviennent de la vente de biens et de services dans le cadre des affaires courantes au cours de la période sous revue. Les revenus sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs liés à la propriété des produits vendus au client sont transférés. Les produits des services sont comptabilisés dans la période comptable au cours de laquelle le service est rendu.

3. Commentaires des comptes annuels

3.1 Stock matières premières et produits finis

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Matières premières	849'960,92	827'486,18
- Abattement sur rotation et prix de vente	(223'733,67)	(227'170,73)
Produits finis	830'467,39	843'577,18
- Abattement sur rotation et prix de vente	(188'746,09)	(267'723,92)
	1'267'948,55	1'176'168,71

3.2 Couverture du déficit

Soldes déficits exercices antérieurs	-	237'434,05
	-	237'434,05

Le solde ouvert au 31 décembre 2024 a été encaissé en 2025. La Fondation étant dorénavant intégralement sous le système du contrat de prestations, il n’y a plus de soldes à recevoir pour des exercices antérieurs.

3.3 Créance – mesures compensatoires

Lors de sa séance du 20 février 2018, le Grand Conseil a accepté la modification de la loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) avec un passage à la primauté des cotisations au 1^{er} janvier 2019.

La part d’Alfaset aux mesures compensatoires pour le passage en primauté des cotisations s’élevait à CHF 1’822’928,00, dont CHF 882’783,00 directement financés par l’État. Le solde de CHF 940’145,00 a été, dans un deuxième temps, pris en charge par l’État sous la forme d’une créance enregistrée à l’actif du bilan.

En 2025, Alfaset a remboursé une annuité de CHF 47’010,00 à la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN), voirpoint 3.4. La créance envers l’État de Neuchâtel s’est réduite du même montant.

En résumé, la situation se présente de la manière suivante:	CHF
Part d’Alfaset aux mesures compensatoires pour le passage en primauté des cotisations	1’822’928,00
./. Subventionnement de l’État pour les mesures compensatoires	-882’783,00

Créance État de Neuchâtel – mesures compensatoires au 31.12.2018	940'145,00
--	------------

./. Diminution de la créance – parts 2019 à 2025	-329'070,00
--	-------------

Créance État de Neuchâtel – mesures compensatoires au 31.12.2025	611'075,00
--	------------

3.4 Dettes envers CPNC	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Prêt CPCN – part apport supplémentaire	352'668,00	379'798,00
	Court terme	27'130,00
	Long terme	325'538,00
Prêt CPCN – mesures compensatoires	611'075,00	658'085,00
	Court terme	47'010,00
	Long terme	564'065,00
Prêt CPCN – mesures de recapitalisation	1'138'180,00	1'225'740,00
	Court terme	87'560,00
	Long terme	1'050'620,00
	Total Court terme	161'700,00
	Total Long terme	1'940'223,00
		2'101'923,00

3. Commentaires des comptes annuels (suite)

3.5 Dette envers l’État de Neuchâtel	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Dette selon l’accord du 8 mars 2018 (CCFI)	–	12'136,00
Court terme	–	12'136,00

3.6 Fonds de fluctuation Office Assurance Invalidité (OAI)

L’OAI du canton de Neuchâtel a confié différents mandats d’observation, de réinsertion et d’insertion professionnelle à Alfaset. Ces prestations sont financées par l’OAI sur la base d’un forfait. Les différences annuelles entre les forfaits encaissés de l’OAI et les coûts effectifs des prestations effectuées doivent être attribuées au fonds OAI dont le détail des mouvements se présente comme suit :

	CHF
Attribution pour les années 2013 à 2017	225'703,88
Attribution pour l’année 2018	141'566,17
Attribution pour l’année 2019	116'642,33
Solde du fonds de fluctuation OAI au 31 décembre 2020	483'912,38
Attribution 2021 – base exercice 2020	53'971,28
Dissolution 2022 – base exercice 2021	-13'304,21
Dissolution 2023 – base exercice 2022	-124'639,99
Dissolution 2024 – base exercice 2023	-224'453,76
Dissolution 2025 – base exercice 2024(*)	-133'371,18
Solde du fonds de fluctuation OAI au 31 décembre 2025	42'114,52

Les attributions ou dissolutions au fonds de fluctuation sont enregistrées avec une année de décalage.
(*) Dans le rapport de l’OAI qui fait suite à la revue de collaboration périodique pour l’année 2024, celui-ci confirme que l’exercice se termine par un excédent de charges de CHF 133'371,18. Par conséquent, le fonds de fluctuation OAI diminue d’autant et s’élève à CHF 42'114,52 au 31.12.2025 (175'485,70 CHF au 31.12.2024).

3.7.1 Fonds de fluctuation atelier «produits orthopédiques»

Selon la convention du 13 septembre 2019 conclue avec le CICR, en cas de résultat positif de l’atelier «produits orthopédiques», la part excédant le 5% du chiffre d’affaires net de l’atelier doit être attribuée à un fonds de fluctuation. Celui-ci est destiné à couvrir d’éventuelles pertes annuelles liées à un volume de commandes insuffisant ou à financer des projets communs de développement de produits.

Les variations annuelles de ce fonds sont déterminées sur la base de la comptabilité analytique et se détaillent comme suit :

Attribution 2021, 2022, 2023	1'773'958,08
./ . Utilisation 2023	-11'102,56
Attribution 2024	470'780,50
./ . Rétrocommissions 2024	5'852,36
./ . Part du fonds revenant au CICR	-150'000,00
./ . Part du fonds revenant à Alfaset	3.7.2 -150'000,00
Attribution 2025	409'105,12
./ . Rétrocommissions 2025	7'460,09
./ . Utilisation 2025	-66'312,50
Solde du fonds de fluctuation au 31 décembre 2025	2'289'741,09

3.7.2 Fonds de fluctuation atelier «produits orthopédiques» Alfaset

La part du fonds de fluctuation géré conjointement avec le CICR et revenant à Alfaset au 31 décembre 2024 a été présentée distinctement à hauteur de CHF 150'000,00 Il n’y a pas eu de modification en 2025.

3.8 Tableau de variation des fonds propres

	Capital	Résultat reporté	Résultat de l’exercice	Total
Solde au 31.12.2023	140'000,00	13'071'184,26	-1'526'060,61	11'685'123,65
Subvention additionnelle*		114'690,00		114'690,00
Résultat de l’exercice			-69'309,82	-69'309,82
Solde au 31.12.2024	140'000,00	13'185'874,26	-1'595'370,43	11'730'503,83
Subvention additionnelle*		114'690,00		114'690,00
Résultat de l’exercice			255'842,10	255'842,10
Solde au 31.12.2025	140'000,00	13'300'564,26	-1'339'528,33	12'101'035,93

* Le SAHA subventionne l’amortissement financier des prêts contractés en vue du financement de la recapitalisation de la CPCN :

Prêt CPCN – mesures de recapitalisation	87'560,00
Prêt CPCN – part apport supplémentaire	27'130,00
Total subvention additionnelle	114'690,00

La réserve de réévaluation issue du passage aux normes Swiss GAAP RPC de CHF 11'752'501,34 est incluse dans les fonds propres.

3.9 Salaires et charges sociales

	2025	2024
	CHF	CHF
Charges de prévoyance	1'799'175,60	1'745'160,20

3.10 Frais de locaux

Les frais de locaux englobent les éléments suivants:

Loyers	1'443'538,69	1'448'618,54
Énergie et eau	566'315,23	681'784,11
Total frais de locaux	2'009'853,92	2'130'402,65

3. Commentaires des comptes annuels (suite)

3.11 Amortissements sur les postes de l’actif immobilisé	2025	2024
	CHF	CHF
Immeubles	393’659,33	369’859,38
Mobilier, équipements, installations	354’562,03	342’190,59
Véhicules	37’450,82	32’716,39
Informatique	50’335,15	32’822,33
Équipements de l’atelier «produits orthopédiques»	79’391,81	76’744,93
Total amortissements immobilisations corporelles	915’399,14	854’333,62
Logiciels	196’319,71	174’461,41
Marques et logos	2’299,00	–
Total amortissements immobilisations incorporelles	198’618,71	174’461,41
Total amortissements actifs immobilisés	1’114’017,85	1’028’795,03

3.12 Produits financiers

Gains de change	7’734,47	6’822,81
Revenus des intérêts	530,10	3’100,10
Total produits financiers	8’264,57	9’922,91

3.13 Charges financières

Intérêts du capital et frais bancaires et postaux	48’224,36	142’533,99
Intérêts hypothécaires	68’678,65	70’868,20
Intérêts de la recapitalisation	50’931,50	54’569,80
Intérêts sur cautionnement de CPCN	81’128,70	81’566,50
Pertes de change	6’842,77	7’634,31
Total charges financières	255’805,98	357’172,80

3.14 Produits exceptionnels et hors période

Pertes sur débiteurs et variation du ducroire	760,68	50’040,99
Indemnisation pour pièces défectueuses	45’878,50	–
Indemnités sinistres	5’583,10	8’117,95
Résultat sur cessions d’actifs	5’418,96	14’847,25
Régularisation assurances sociales exercices antérieurs	15’839,45	–
Autres régularisations exercices antérieurs	7’503,20	18’425,80
Total produits exceptionnels et hors période	80’983,89	91’431,99

1) Selon la décision du 29 novembre 2023, une subvention complémentaire à hauteur de 50% du déficit final réel 2022 a été accordée.

3.15 Charges exceptionnelles et hors période

Solde subvention exercice antérieur ateliers partenaires – canton de Neuchâtel	–	31’077,50
Régularisations soldes exercices antérieurs	2’280,00	6’648,36
Attribution à la provision litige	1’115,53	19’404,52
Litige clôturé lors de l’exercice comptable	9’522,00	–
Dédommagement à des tiers	505,50	–
Total charges exceptionnelles et hors période	13’423,03	57’130,38

4. Autres informations

4.1 Actifs mis en gage	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Immeubles, valeur au bilan	20’946’818,16	20’985’150,56
Cédules hypothécaires (déposées pour garantir des engagements propres)	11’000’000,00	11’000’000,00
Crédits sollicités:		
Crédit en compte-courant (ligne de crédit)	10’000’000,00	10’000’000,00
Crédits hypothécaires	3’921’843,90	4’186’843,90
4.2 Engagement conditionnel de prévoyance	10’082’755,00	11’770’850,00

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012, qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 1^{er} janvier 2020 et de 75% au 1^{er} janvier 2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi modifiant la loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprenait différentes mesures de recapitalisation, dont un apport supplémentaire par les employeurs de 60 millions dû au 1^{er} janvier 2019.

En juillet 2016, le Grand Conseil a abrogé l’alinéa 3 de l’article 4 de la loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui prévoyait, pour les employeurs, l’obligation de provisionner le découvert résiduel situé entre 80% et 100%. Néanmoins, la fin de l’obligation de constituer une provision ne supprime pas l’existence d’un découvert attribuable à Alfaset auprès de la CPCN (CHF 10’082’755,00 au 1^{er} janvier 2026), lequel constitue un engagement conditionnel qui devra, à terme, être financé par le garant et l’employeur.

Pour rappel, la référence à la détermination des garanties est le degré de couverture (85% au 31.12.2025). La réserve de fluctuation de valeurs (RFV) est partie intégrante à la fortune de la Caisse au sens des dispositions applicables.

4.3 Évènement post-clôture

Néant

4.4 Dettes découlant d’opérations de crédit-bail non inscrites au bilan

Contrats de location à long terme	4’445’531,45	5’446’439,46
-----------------------------------	--------------	--------------

4. Autres informations (suite)

4.5 Transactions avec les parties liées

Les membres du Conseil de fondation sont appelés parties liées. Les actifs et les passifs, les revenus et les dépenses résultant de transactions avec des parties liées sont listés ci-dessous.

	2025	2024
	CHF	CHF
Prestations salariales (y.c. charges sociales)	12'483,50	12'483,50
Autres frais forfaitaires	1'500,00	1'500,00
Frais de déplacement	3'720,00	6'600,00
Total	17'703,50	20'583,50

4.6 Dettes à long terme portant intérêts		31.12.2025	31.12.2024
	Echéance	CHF	CHF
Prêts hypothécaires	< 5 ans	1'325'000,00	1'325'000,00
Prêts hypothécaires	> 5 ans	2'331'843,90	2'596'843,90
Envers CPCN	< 5 ans	808'500,00	808'500,00
Envers CPCN	> 5 ans	1'131'723,00	1'293'423,00
Total		5'597'066,90	6'023'766,90

4.7 Honoraires de l'organe de révision	2025	2024
	CHF	CHF
Prestations d'audit	38'500,00	36'500,00
4.8 Engagement de prévoyance	250'390,90	244'382,65

4.9 Approbation des comptes

Les comptes 2024 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil de fondation en date du 24 juin 2025.

5. Tableaux de variation

5.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

	Immeubles	Mobilier et équipements	Atelier produits ortho.	Véhicules	Informatique	Immo. en cours	Total
Valeurs brutes au 31.12.2023	21'414'533,67	5'502'954,64	643'506,86	546'843,21	312'044,45	1'098'023,67	29'517'906,50
Acquisitions						867'387,50	867'387,50
Cessions				-56'800,00	-74'152,59		-130'952,59
Transfert	646'157,34	573'297,40	15'042,93	37'773,39	123'478,48	-1'414'143,54	-18'394,00
Valeurs brutes au 31.12.2024	22'060'691,01	6'076'252,04	658'549,79	527'816,60	361'370,34	551'267,63	30'235'947,41
Amortissements cumulés au 31.12.2023	-705'681,07	-3'629'610,22	-295'831,85	-386'343,21	-229'770,46	0,00	-5'247'236,81
Amortissements	-369'859,38	-294'208,59	-76'744,93	-32'716,39	-32'822,33		-806'351,62
Impairment		-47'982,00					
Reprise d'amortissements sur cessions				56'800,00	74'152,59		130'952,59
Amortissements cumulés au 31.12.2024	-1'075'540,45	-3'971'800,81	-372'576,78	-362'259,60	-188'440,20	0,00	-5'970'617,84
Valeurs nettes au 31.12.2023	20'708'852,60	1'873'344,42	347'675,01	160'500,00	82'273,99	1'098'023,67	24'270'669,69
Valeurs nettes au 31.12.2024	20'985'150,56	2'104'451,23	285'973,01	165'557,00	172'930,14	551'267,63	24'265'329,57
Valeurs brutes au 31.12.2024	22'060'691,01	6'076'252,04	658'549,79	527'816,60	361'370,34	551'267,63	30'235'947,41
Acquisitions						729'671,14	729'671,14
Cessions		-51'807,00		-27'900,00	-87'390,79		-167'097,79
Transfert	355'326,93	187'563,85	53'829,81	92'956,82	67'109,00	-764'760,49	-7'974,08
Valeurs brutes au 31.12.2025	22'416'017,94	6'212'008,89	712'379,60	592'873,42	341'088,55	516'178,28	30'790'546,68
Amortissements cumulés au 31.12.2024	-1'075'540,45	-3'971'800,81	-372'576,78	-362'259,60	-188'440,20	0,00	-5'970'617,84
Amortissements	-393'659,33	-354'562,03	-79'391,81	-37'450,82	-50'335,15		-915'399,14
Impairment							
Reprise d'amortissements sur cessions		51'807,00		27'900,00	87'390,79		167'097,79
Amortissements cumulés au 31.12.2025	-1'469'199,78	-4'274'555,84	-451'968,59	-371'810,42	-151'384,56	0,00	-6'718'919,19
Valeurs nettes au 31.12.2024	20'985'150,56	2'104'451,23	285'973,01	165'557,00	172'930,14	551'267,63	24'265'329,57
Valeurs nettes au 31.12.2025	20'946'818,16	1'937'453,05	260'411,01	221'063,00	189'703,99	516'178,28	24'071'627,49

5. Tableaux de variation (suite)

5.2 Tableau de variation des immobilisations incorporelles				
	Logiciels	Marques et logos	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes au 31.12.2023	1'491'939,89	0,00	41'897,98	1'533'837,87
Acquisitions		–	169'724,65	169'724,65
Transfert	115'329,02	18'394,00	-115'329,02	18'394,00
Valeurs brutes au 31.12.2024	1'607'268,91	18'394,00	96'293,61	1'721'956,52
Amortissements cumulés au 31.12.2023	-408'181,48	0,00	0,00	-408'181,48
Amortissements	-174'461,41	–	–	-174'461,41
Amortissements cumulés au 31.12.2024	-582'642,89	0,00	0,00	-582'642,89
Valeurs nettes au 31.12.2023	1'083'758,41	0,00	41'897,98	1'125'656,39
Valeurs nettes au 31.12.2024	1'024'626,02	18'394,00	96'293,61	1'139'313,63
Valeurs brutes au 31.12.2024	1'607'268,91	18'394,00	96'293,61	1'721'956,52
Acquisitions			302'041,34	302'041,34
Transfert	142'934,69	0,00	-134'960,61	7'974,08
Valeurs brutes au 31.12.2025	1'750'203,60	18'394,00	263'374,34	2'031'971,94
Amortissements cumulés au 31.12.2024	-582'642,89	0,00	0,00	-582'642,89
Amortissements	-196'319,71	-2'299,00		-198'618,71
Amortissements cumulés au 31.12.2025	-778'962,60	-2'299,00	0,00	-781'261,60
Valeurs nettes au 31.12.2024	1'024'626,02	18'394,00	96'293,61	1'139'313,63
Valeurs nettes au 31.12.2025	971'241,00	16'095,00	263'374,34	1'250'710,34

5.3 Tableau de variation des provisions à court terme				
	Non-conformité	Vacances et heures sup.	Litige	Total
Soldes au 31.12.2023	11'880,12	507'756,00	22'310,90	541'947,02
Attribution		28'682,38	19'404,52	48'086,90
Dissolution	-811,88			-811,88
Utilisation				0,00
Soldes au 31.12.2024	11'068,24	536'438,38	41'715,42	589'222,04
Attribution	653,09		1'115,53	1'768,62
Dissolution		-23'339,52		-23'339,52
Utilisation				0,00
Soldes au 31.12.2025	11'721,33	513'098,86	42'830,95	567'651,14



Tableau des flux de trésorerie 2025

	2025	2024
	CHF	CHF
Encaissements liés aux activités industrielles	6'613'723,10	6'475'919,58
Encaissements liés aux facturations pensionnaires	6'206'585,43	5'765'122,45
Encaissements liés aux subventions cantonales	16'602'893,05	15'474'740,00
Encaissements liés aux autres produits d'exploitation	1'060'579,69	1'117'918,87
Décaissements liés aux autres charges d'exploitation	-6'217'290,98	-5'155 550,45
Décaissements liés aux activités industrielles	-1'197'572,34	-2'661'218,75
Décaissements liés aux charges de personnel	-21'265'398,07	-20'134'893,60
Flux liés aux activités d'exploitation	1 803 519,88	882'038,10
Désinvestissements dans les immobilisations financières	40'359,65	44'152,10
Investissements dans les immobilisations corporelles	-998'248,76	-1'524'751,46
Participation financière aux investissements	80'000,00	–
Encaissements sur cessions d'actifs	–	14'847,25
Flux liés aux activités d'investissement	-877'889,11	-1'465'752,11
Variation de l'avance à terme fixe	-200'000,00	1'200'000,00
Remboursements prêts hypothécaires	-265'000,00	-265'000,00
Remboursements prêts CPCN	-161'700,00	-161'700,00
Remboursement prêt État de Neuchâtel	–	-12'136,00
Décaissements nets liés aux produits et charges financières	-247'541,41	-347'249,89
Subvention additionnelle (prêts CPCN)	114'690,00	114'690,00
Flux liés aux activités de financement	-759'551,41	528'604,11
Variation de la trésorerie nette	166'079,36	-55'109,90
Variation de la trésorerie nette		
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	1'152'959,56	1'208'069,46
Trésorerie au 31 décembre	1'319'038,92	1'152'959,56
Variation de la trésorerie nette	166'079,36	-55'109,90



Situation du personnel

	2024	2025
Mission étatique		
La Chaux-de-Fonds		
Personnel vivant avec un handicap	223	233
Personnel valide	116	119
Neuchâtel		
Personnel vivant avec un handicap	149	162
Personnel valide	54	56
Couvet		
Personnel vivant avec un handicap	32	30
Personnel valide	5	4
Centre neuchâtelois de réhabilitation psychosociale		
Personnel vivant avec un handicap	55	72
Personnel valide	9	8
Les Ateliers Partenaires		
Personnel vivant avec un handicap	134	140
Personnel valide	16	19
Total mission étatique	793	843
Atelier orthopédique		
Personnel vivant avec un handicap	13	16
Personnel valide	9	10
Total hors mission étatique	22	26
Total du personnel de la Fondation	815	869



Donateurs Sponsors

1.1. – 31.12.2025

A. Buthey peinture	Jacqueline Scheurer
Agilbility SA	Jean-Jacques er Francine Racine
Antalis AG	Jean-Marie Röthlisberger
Bauer Pierre et Bolay Bauer	Jean-Michel Von Kanel
B. Cuche SA	Jérôme Cavadini
Béatrice et Jean-Claude Botteron	Jerry Simonis
Benoît Avettand-Fenoel	Leroy Opticiens
Cercle de l’Union	Marc-Alexandre Fougères
Charles-André Von Gunten	Menuiserie Ruiz
Claude et Josiane Apothèloz	Monique Brandt-dit-Grieurin
Claude Henri Chabloz	Monsieur Sanapo
Danielle Haag	Myriam Grandjean
Denis et Evelyne Jeanneret	Olivier Babaiantz
Dominique Erard	Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier
Elisabeth Nussbaumer	Paroisse évangélique réformée Saint-Imier
Etienne et Nadia Muttner	Raymond Henri Spira
François et Claude Jeandroz	Piero Colella
François Knoepfler	Pierre Gehrig
François Philippin	Société Nautique de Neuchâtel
Frederic Chollet	Sonia Vuillemin
Inidem Sarl	Winkenbach SA

Les sponsors contribuent généreusement à la réalisation du rapport annuel de la Fondation Alfaset



Fondation Alfaset
Rue des Terreaux 48
Case postale | CH-2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. + 41 32 967 96 50 | info@alfaset.ch

alfaset.ch

Impressum

Impression | Fondation Alfaset, La Chaux-de-Fonds
Conception et design | WORX Design GmbH, Bienne
Photos | BergerTam Photography, Val-de-Travers